

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2018**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt janvier deux mil dix-huit s'est réuni à la Mairie le trente janvier deux mil dix-huit à vingt heures trente, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

**Étaient présents** : Messieurs Alain MORANCAIS, Fabien MAISONNEUVE, Jean-Philippe RENAUDIN, Jean-Luc HAUTEVILLE, Pierre GOUYE, Maxime LEPLAT (Arrivé à 21h15), Bertrand CREPEAU, Fabien HUPENOIRE, Monsieur Christian HURTELOUP, Mesdames Stéphanie CHAMAN, Isabelle CREACH, Françoise LEGRAND,

**Absents excusés** : Madame Pascale DRONNE donne pouvoir à Madame Françoise LEGRAND

**Secrétaire de séance** : Monsieur Fabien MAISONNEUVE

---

Monsieur le Maire, demande l'autorisation aux conseillers municipaux, de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Ouverture de crédit pour l'année 2018.

Le conseil municipal accepte à 13 voix pour.

Le conseil municipal approuve à 13 voix pour, le compte rendu de la séance du 12 décembre 2017

### **OUVERTURE DE CREDIT 2018**

Monsieur le Maire informe que pour pouvoir mandater les factures en investissement, il faut faire une délibération avant le vote du budget. La délibération permet d'utiliser le quart du budget précédent pour le paiement des factures.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à 13 voix pour l'ouverture de crédit.

### **LOI RURALITÉ**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier demandant l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité.

Monsieur Fabien MAISONNEUVE, précise que c'est une délibération qui arrive tardivement car le mal est déjà fait par exemple les dotations de l'État sont de 128€ pour un urbain, contre 64€ pour un rural.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à 12 voix pour, et 1 abstention.

## **INDMNITÉS COMPTABLE**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu par Madame DUVAL, demandant de lui octroyer une indemnité sur sa période de travail en 2017, à savoir 122 jours de gestion.

Monsieur le Maire propose le vote afin de décider si nous versons une indemnité.

Le conseil municipal à 6 voix pour lui verser une indemnité, et 7 voix contre pour ne pas verser d'indemnité.

Il ne sera donc pas verser d'indemnité à la Trésorière.

## **SUBVENTIONS VOYAGES SCOLAIRES**

Monsieur le Maire donne lecture des différents courriers demandant une subvention pour des élèves de la commune dans le cadre des voyages scolaires.

Collège Suzanne BOUTELOUP (4 élèves) : GIRARD Alycia, THEULEAU Perrine, THEULEAU Jules, PINGUET Yann

Collège de Bercé (1 élève) : MAISONNEUVE Joséphine

Lycée Racan (1 élève) : MEYFROOT Alex

Lycée professionnel Maréchal Leclerc (1 élève) : ALVES Victoria

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer 30€ par élève.

*Arrivé de Monsieur Maxime LEPLAT à 21h15*

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur Fabien MAISONNEUVE, et Monsieur Bertrand CREPEAU présente le site internet de la Commune.
- Monsieur le Maire propose que les conseillers municipaux reçoivent les convocations du conseil municipal, et des commissions par mail. Le conseil municipal approuve.
- Monsieur le Maire informe avoir rencontré l'organisateur de Festiloir. La manifestation se déroulera le 31 juillet ou 1<sup>er</sup> août. Il va falloir réfléchir à l'hébergement, et la restauration. Il précise également qu'il y a possibilité de mettre en place une buvette, il faut donc réfléchir à la possibilité de la faire tenir par une association ou éventuellement par la commune mais dans ce cas il va falloir regarder la mise en place de celle-ci auprès de la trésorerie.
- Monsieur le Maire rappelle que le spectacle des enfants à lieu le 31 janvier et qu'il faut des bénévoles.
- Monsieur le Maire évoque la voirie et les projets, il y aura le reprofilage, et l'assainissement des fossés. Il y a environ 8000€ d'aide départementale pour l'entretien de la voirie.

- Monsieur le Maire envisage de confier l'entretien voirie, l'élagage et fauchage à la compétence voirie de la Communauté de Communes, car l'élagueuse de la commune vieillie et l'entretien de la commune devient coûteux.
- Monsieur le Maire informe que pour le projet de la nouvelle mairie il va bientôt y avoir un nouveau rendez-vous avec l'architecte Monsieur CORVAISIER, Madame Anaïs LEROI, et Madame Amandine PERRIAUD.
- Monsieur le Maire informe que le conseil d'école aura lieu le 20 février à 18h
- La réunion pour la commission communale des impôts directs se déroulera mardi 20 février à 10h30.
- La commission des finances se réunira le lundi 26 février à 14h
- Le conseil municipal du mois de mars se déroulera le mardi 27 mars à 20h30
- Madame Françoise LEGRAND donne des informations sur le PLUI. Le PADD se finira en décembre 2018 et le zonage décembre 2019. Madame Françoise LEGRAND indique également qu'elle ne souhaite plus représenter la commune pour le PLUI.
- Madame Françoise LEGRAND pose la question concernant les décisions modificatives. Monsieur le Maire explique que c'est suite à des régularisations d'opérations en 2017, sur des écritures en remboursement d'emprunt, mais que ce n'est toujours pas pris en charge par la Trésorerie.
- Monsieur Christian HURTELOUP indique que le bac de rétention n'est pas entretenu.
- Monsieur Fabien MAISONNEUVE souhaite savoir quand l'entreprise va remettre en état la route du Hameau de Bellevue suite aux travaux du Parc Eolien, (tranchées qui s'affaissent). Il est précisé que l'entreprise avait rendez-vous sur place l'après-midi même.

Clôture de la séance à 22h23

Prochain conseil municipal le mardi 20 février 2018 2018.